

# **Pour un aménagement porté par la communauté sur le secteur Bridge- Bonaventure**

**Mémoire soumis par le POPIR – Comité logement**

Le 18 mai 2023

Déposé à l'Office de consultation publique de Montréal dans le cadre de ses consultations publiques sur le réaménagement du secteur Bridge-Bonaventure.

En tant que comité logement œuvrant dans le Sud-Ouest de Montréal, nous constatons quotidiennement les conséquences de la transformation rapide de nos quartiers. Avec la hausse du coût du logement et la rareté des logements réellement abordables, adaptés aux familles et en bonne condition ainsi qu'avec le nombre limité de logements sociaux et communautaires, il devient très difficile, voire impossible pour les populations locataires du Sud-Ouest de demeurer dans leurs quartiers. Pointe-Saint-Charles, comme l'est de Saint-Henri et comme Griffintown subit une gentrification effrénée et sa population à petit et moyen revenu se voit peu à peu exclue de sa communauté d'appartenant. Ils et elles doivent composer avec des commerces de moins en moins abordables et avec l'absence de certains services publics tels qu'une école secondaire à Pointe-Saint-Charles. Pendant ce temps, les secteurs d'emploi disparaissent au profit des développements résidentiels. Pointe-Saint-Charles, enclavé par les autoroutes et les voies ferrées, subit l'important transit automobile vers la Rive-Sud et est privé d'accès aux rives du fleuve Saint-Laurent d'un côté et du canal Lachine en grande partie de l'autre puisque les projets de condo se sont approprié des tronçons entiers des berges.

Le développement du secteur Bridge-Bonaventure est une occasion historique d'améliorer les conditions et la qualité de vie des résident.es du quartier mais aussi des quartiers environnants. Le développement doit se faire en réponses aux besoins des habitant.es et permettre d'agir véritablement sur la crise du logement et la crise climatique. Nous ne voulons pas d'un énième développement de condos qui ne répond aucunement aux besoins de la population historique de nos quartiers.

Il est particulièrement préoccupant que des terrains publics fédéraux et provinciaux qui occupent une grande partie du bassin Peel soient potentiellement cédés à des promoteurs immobiliers pour des projets de tours à condos luxueuses et en hauteur dans la poursuite de Griffintown. Utiliser ces terrains publics pour satisfaire les intérêts des investisseurs n'est pas une option ! Notre communauté a trop de besoins urgents à combler et la Ville doit les écouter. Ne laissons pas l'expérience Griffintown se répéter !

**C'est pour ces raisons que le POPIR – Comité logement appuie le projet collectif issu de l'Opération populaire d'aménagement (OPA) porté par la Corporation de développement communautaire (CDC) Action-Gardien, et demande à la Ville de Montréal, en collaboration avec les autres paliers de gouvernement de :**

- Préserver les terrains de propriété fédérale et provinciale hors du marché spéculatif ;
- Refuser les mégaprojets immobiliers déconnectés du quartier et de ses réalités ;
- Réaliser un vaste chantier de logements sociaux et communautaires sur les terrains publics ;
- Planifier en amont les équipements publics et collectifs, dont une école primaire et secondaire, une maison de la culture, des parcs et espaces verts ;
- Créer un milieu de vie à échelle humaine, avec des bâtiments majoritairement entre 3 et 8 étages, et quelques bâtiments de 12 étages maximum ;
- Prévoir un milieu de vie complet dans lequel on peut se loger, travailler, se nourrir, se rencontrer et s'entraider entre voisin.e.s ;
- Prioriser les transports actifs et collectifs et les connexions inter-quartiers ;
- Prolonger la rue du Centre pour relier le quartier avec le nouveau milieu de vie ;
- Créer une bande riveraine le long du fleuve Saint-Laurent, accessible par une passerelle à partir du parc Marguerite-Bourgeoys ;

- Limiter le nombre de voies sur le futur boulevard urbain Bonaventure et éliminer la circulation de transit automobile par un accès direct avec le pont Victoria ;
- Protéger les entreprises et emplois existants et développer la production industrielle légère, alimentaire et artisanale ;
- Respecter l'identité distincte de Pointe-Saint-Charles et mettre en valeur le patrimoine ;
- N'accepter que des projets cohérents avec les principes de la transition écologique.

La réalisation de ce projet collectif ambitieux mais nécessaire pour l'avenir de Pointe-Saint-Charles implique que les terrains publics fédéraux et provinciaux ne soient pas vendus à des promoteurs immobiliers et que la Ville de Montréal utilise tous les leviers possibles pour soutenir la réalisation du projet porté par la communauté de Pointe-Saint-Charles.

C'est une occasion historique pour la Ville de soutenir ses communautés auprès des gouvernements fédéraux et provinciaux, pour la création d'un milieu de vie axé sur la réponse aux besoins criants de logements et aux enjeux sociaux, économiques et environnementaux de notre communauté.